



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 010 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 5 février 2008

Président

M. Rick Casson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 5 février 2008

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)): La séance est ouverte.

Mesdames et messieurs, nous avons une séance en deux parties. La première partie est une séance d'information sur l'Afghanistan et sur l'intervention canadienne dans ce pays. Aujourd'hui, nous accueillons le général Atkinson, qui est directeur général des opérations de l'État-major interarmées stratégique. Après son exposé et un tour de table, nous passerons aux travaux du comité. Je voudrais discuter des prochaines séances des comités, des listes de témoins et de quelques questions semblables.

Vous avez la parole, général. Vous avez déjà témoigné devant le comité. Vous connaissez la procédure. Nous vous laisserons le temps nécessaire pour nous informer, puis nous ferons un tour de table, en accordant une période de temps à chaque parti. À vous la parole.

Bgén P. Atkinson (directeur général, Opérations, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, et merci de m'avoir réinvité. Comme je l'ai signalé la première fois que je suis venu, avant Noël, ces séances d'information sont très importantes pour être au courant des événements. Je suis heureux de pouvoir faire aujourd'hui le point.

Mon exposé d'aujourd'hui porte principalement sur les questions de sécurité à signaler de novembre 2007 à janvier 2008; il s'agit d'une mise à jour de l'exposé que j'ai fait antérieurement. Après ça, je serai prêt à donner des éclaircissements ou à répondre aux questions. J'aimerais commencer par une brève explication sur la sécurité opérationnelle et sur les liens entre elle et notre mission en Afghanistan.

Nos opérations en Afghanistan suscitent de plus en plus d'intérêt pour de l'information dans le public. Cet appétit pour l'information sur les opérations du gouvernement du Canada sert les objectifs constructifs et légaux qui sont essentiels dans une démocratie parlementaire. Une grande partie de l'information demandée est malheureusement de nature délicate sur le plan opérationnel et sa divulgation pourrait nuire à la réussite des opérations des Forces canadiennes et mettre en danger la vie de nos soldats, des membres de toute l'équipe gouvernementale et des Afghans avec lesquels nous collaborons. Les Canadiens s'attendent à ce que le ministère et les Forces canadiennes protègent la sécurité des militaires canadiens dont la vie est en péril et atténuent autant que faire se peut les risques auxquels ils sont exposés.

Nous savons qu'il est important de donner de l'information au public, et nous nous efforçons d'assumer ces obligations dans les limites de la loi. Il est toutefois essentiel de maintenir un certain équilibre entre nos responsabilités de rendre l'information accessible au public et notre responsabilité de protéger la vie de nos hommes et nos femmes en uniforme. La non-divulgation de certaines informations concernant spécifiquement la mission en Afghanistan est

fondamentale pour la sécurité de tous les Canadiens qui travaillent en Afghanistan et du personnel de la coalition que nous côtoyons tous les jours.

Au cours des derniers mois, plusieurs opérations ont été menées, avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dans lesquelles l'Armée nationale afghane et le Corps de police nationale afghan ont joué un rôle important. Les opérations ont amélioré considérablement la mobilité des forces de sécurité et contribué au niveau de stabilité dans notre secteur de responsabilité, ce qui a permis au gouvernement afghan d'accroître son influence sur tout le territoire.

Notre approche en Afghanistan est un effort pangouvernemental basé sur les trois piliers que constituent la gouvernance, le développement et la sécurité, chaque pilier ayant une incidence sur les autres dans une interaction dynamique. La sécurité rend le développement possible; une gouvernance efficace accroît la sécurité et le développement crée des possibilités en décuplant les avantages d'une sécurité accrue et d'une bonne gouvernance. Dans cette relation de cause à effet, la sécurité est une condition essentielle de la bonne gouvernance et du développement durable. La Force opérationnelle interarmées — Afghanistan a réalisé plusieurs projets de développement sur lesquels je donnerai également de l'information dans mon exposé.

Je tiens à préciser dans ces observations liminaires que, bien que nos efforts portent leurs fruits, les Afghans ont toujours besoin de notre soutien et de notre présence, car ils n'ont pas encore atteint le niveau requis de soutien autonome.

[Français]

Depuis le 4 février 2007, les États-Unis dirigent le quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité, sous la direction du général Dan McNeill. Le prochain commandant désigné sera lui aussi un Américain, le général McKiernan. Il est présentement en Europe, à Heidelberg. La date du changement de commandement n'a toujours pas été confirmée.

Une vue d'ensemble des pays participant à la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité permet de replacer dans le contexte les efforts internationaux à ce chapitre. Les effectifs de la Force internationale d'assistance à la sécurité s'élevaient à environ 42 000 soldats venant de 39 pays différents, dont 26 sont membres de l'OTAN.

[Traduction]

Dans le Commandement régional du Sud, le principal effort consiste à assurer la sécurité de la région en perturbant les insurgés et en mettant en place les conditions propices à un développement accru, surtout dans la ville de Kandahar et dans la zone de développement afghan de Kandahar, qui s'étend jusqu'à la frontière du Pakistan. Ce transparent montre le Commandement régional du Sud et indique les principaux pays présents dans chacune des provinces. Le fait que c'est un officier général de l'armée canadienne, le major-général Marc Lessard, qui commande actuellement le Commandement régional du Sud, un commandement de l'OTAN, mérite d'être signalé. Il vient d'en prendre le commandement la fin de semaine dernière.

Le général Lessard commande environ 11 600 soldats, y inclus quatre équipes provinciales de reconstruction. C'est pour lui et pour les Forces canadiennes une excellente occasion de jouer un rôle de chef de file visible dans ce qui est la plus haute priorité actuelle du Canada en matière de politique étrangère.

J'aimerais intituler la petite section suivante « l'ennemi a un vote ». Pour éviter toute confusion sur ce fait, à savoir que l'ennemi a un mot à dire dans les événements qui se déroulent en Afghanistan, je donnerai des explications plus précises. Les insurgés ont poursuivi leurs tentatives pour perturber, déstabiliser et détruire le processus d'établissement de la paix et de la sécurité en Afghanistan. Ils n'y sont toutefois parvenus que dans une mesure très restreinte jusqu'à présent.

Au cours de la période visée, le Commandement régional du Sud a continué d'observer des niveaux élevés d'activité de la part des insurgés. Ils ont en grande partie limité leurs opérations à des tactiques asymétriques en utilisant notamment des engins explosifs improvisés (EEI). Nous reconnaissons que le gouvernement central de l'Afghanistan a fait des progrès considérables au cours des six dernières années, mais son manque d'influence et d'autorité à l'extérieur des grands centres de district renforce la capacité des talibans dans les efforts qu'ils déploient pour étendre leur influence.

Comme l'a signalé le président Karzai à notre premier ministre à l'occasion de sa visite ici, en Afghanistan, on s'applique à accomplir en cinq ans ce qui a été fait en un siècle au Canada. Les Afghans sont pressés et ont besoin du type d'aide que nous pouvons leur apporter.

La dernière opération classique à petite échelle des insurgés s'est déroulée en novembre 2007, dans le district d'Arghandab de la province de Kandahar. Une tentative des talibans d'établir un point d'encrage vers le nord-est de la ville a été déjouée par les forces afghanes, avec l'appui de la FIAS. Remarquez que j'ai dit « déjouée par les forces afghanes, avec l'appui de la FIAS » et pas l'inverse.

En réaction, les insurgés continuent de viser la police afghane qu'ils considèrent comme une cible vulnérable. Le 23 novembre, ils ont attaqué et tué sept policiers et ont franchi leur point de contrôle. Le nombre d'engagements directs contre la FIAS et les Forces de sécurité nationale afghanes a toutefois diminué étant donné que les talibans continuaient de subir de lourdes pertes dans chaque affrontement direct. Ils ont toutefois continué d'avoir recours à des engins explosifs improvisés et à des tirs indirects dans un effort accru pour remporter certaines victoires contre les forces progouvernementales. Dans de nombreux incidents, les insurgés ont accru les risques pour la population civile en se cachant parmi elle, en agissant à partir de résidences privées et en utilisant des particuliers comme boucliers humains.

Les talibans ont utilisé des enfants et d'autres Afghans innocents pour dissuader la FIAS de mener ses opérations. Ils essaieront

d'exploiter toutes les occasions de discréditer le gouvernement de l'Afghanistan ou la FIAS et continueront de tenter d'intimider la population locale en faisant de la propagande, en exécutant les personnes qu'ils considèrent comme des traîtres et en attaquant des postes de police et des centres de district du gouvernement. L'utilisation de ces tactiques est une réaction aux opérations fructueuses menées par les forces progouvernementales au cours des derniers mois.

J'attire votre attention sur la carte qui est affichée. C'est la FIAS qui a établi cette carte; il lui a d'ailleurs fallu deux ans pour rassembler toute cette information, car c'est évidemment très complexe; en outre, la situation évolue. Elle indique en rouge les zones qui posent des problèmes de sécurité. Ces zones rouges ne représentent que 10 p. 100 des districts du pays alors que 70 p. 100 des actes de violence commis en Afghanistan l'ont été dans ces zones.

Les zones en vert foncé représentent 31 p. 100 des districts de l'Afghanistan. En 2007, aucune activité hostile n'a eu lieu dans ces zones; en outre, 30 p. 100 des routes principales du pays n'ont pas été touchées non plus par des actes violents.

Les zones en vert pâle représentent 44 p. 100 des districts de l'Afghanistan. Pas plus d'un événement hostile par trimestre, par tranche de 10 000 habitants, n'a eu lieu dans ces districts. Moins de la moitié — 47 p. 100 — des routes principales sont touchées par tout au plus un événement hostile par mois.

Les zones jaunes représentent 15 p. 100 des districts de l'Afghanistan. Ces districts n'ont pas été touchés par plus d'un événement hostile par mois, par tranche de 10 000 habitants. Moins d'un quart — 23 p. 100 — des routes principales ont été touchées par plus d'un événement hostile par mois.

● (1540)

Dix pour cent seulement des districts de l'Afghanistan ont été touchés par plus d'une douzaine d'événements hostiles par mois, par tranche de 10 000 habitants. Certes, 70 p. 100 de la violence touchait les zones que nous avons déjà mentionnées.

Par conséquent, il y a au total une quarantaine de districts qui posent des problèmes. Sur ces districts, 19 ont une population de moins de 20 000 habitants et la population totale de ces 40 districts à problème est inférieure à 6 p. 100 de la population totale de l'Afghanistan.

Par conséquent, bien qu'en 2006 et en 2007 la violence ait été en recrudescence dans les districts à problème, la situation générale s'est calmée en Afghanistan. Les chiffres pour 2006 et 2007 indiquent que l'insurrection ne s'étend pas à travers le pays, contrairement à ce qui est relaté dans certains articles que nous avons lus.

En ce qui concerne le Commandement régional du Sud, cinq de ces 40 districts à problème se trouvent dans la zone qu'il couvre, et c'est la raison pour laquelle nous y intervenons en force de temps en temps. Je vous assure que la Force opérationnelle interarmées — Afghanistan concentre ses forces dans ces zones; nous faisons des progrès intéressants, surtout en raison de la conjugaison de nos efforts et de ceux des Forces de sécurité nationale afghanes.

• (1545)

[Français]

Notre mission en Afghanistan consiste à mener des opérations militaires dans la zone d'opération qui nous a été attribuée, en vue d'aider la République islamique d'Afghanistan à établir et à assurer un environnement sûr avec le plein appui de la Force de sécurité nationale afghane, de façon à accroître l'autorité et l'influence du gouvernement, et ainsi favoriser le développement de l'Afghanistan et la stabilité régionale.

Depuis ma dernière comparution, la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan a réalisé plusieurs missions dans les districts de Zhari, de Panjwayi et d'Arghandab. Ces missions ont tiré parti du succès des missions menées en septembre et en octobre 2007. Durant celles-ci, les membres de la Force internationale d'assistance à la sécurité, l'Armée nationale afghane ainsi que le Corps de police national afghan ont conjugué leurs efforts pour établir des points d'appui et des postes secondaires de police. Leurs efforts ont permis d'exercer un meilleur contrôle dans la région de Zhari et de plus grands contrôles dans la région de Panjwayi. Nous sommes ainsi plus en mesure d'empêcher les insurgés de circuler librement dans les principaux centres des districts et, ce faisant, de diminuer le nombre d'incidents.

L'amélioration la plus remarquable, c'est que les membres de la Force de sécurité nationale afghane sont maintenant responsables et, plus qu'hier, capables d'assurer ces nouveaux points de contrôle. Conséquemment, la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan peut agrandir la bulle de sécurité et la zone de développement afghane.

[Traduction]

En novembre, l'Armée nationale afghane a réalisé plusieurs opérations pour accroître la sécurité dans le district de Zhari, dans la province de Kandahar. Cette opération a été exécutée par l'Armée nationale afghane, avec le concours de notre Force opérationnelle interarmées — Afghanistan et d'autres éléments de la Force internationale de sécurité placée sous la direction de l'OTAN. L'objectif était de repousser les insurgés en dehors du territoire entourant un carrefour important dans le district de Zhari et d'établir une place fortifiée à partir de laquelle les Forces de sécurité nationale afghanes auraient le contrôle des carrefours et maintiendraient la paix dans la région, comme nous l'avions fait dans d'autres zones au mois d'octobre. Cependant, en l'occurrence, les forces afghanes faisaient le travail.

La première phase cinétique de l'opération, qui était un assaut au sol, a pris complètement les insurgés par surprise. N'ayant pas le temps de monter une riposte organisée, les insurgés ont été forcés de se retirer après un combat d'artillerie bref mais intense. La nuit précédant l'attaque, les membres du 3^e bataillon du 22^e groupement tactique du Royal Canadian Regiment et des membres de deux *kandaks*, ou bataillons de l'Armée nationale afghane, se sont infiltrés dans la zone située autour des carrefours.

Ce combat a été la deuxième opération terrestre conjointe conduite par l'Armée nationale afghane, depuis les étapes initiales jusqu'à la victoire, et c'était la première faisant intervenir plus d'un *kandak* dans la même opération.

L'artillerie canadienne et les avions de transport tactique de la FIAS ont également participé au combat en veillant à ce que les troupes au sol canadiennes et afghanes atteignent non seulement l'objectif, mais ouvrent en outre une voie de ravitaillement pour permettre la construction de la place forte. Dès que cet objectif a été atteint, le 3^e bataillon et le 22^e groupement tactique de l'escadron du

génie ont entamé la construction de la place forte. La réalisation du projet a pris sept jours.

La prise du territoire aux insurgés et la construction d'une place forte sur ce territoire à partir de laquelle les forces afghanes pourront avoir le contrôle de la zone n'est qu'un volet de notre stratégie globale visant à établir un contexte de sécurité durable dans cette zone d'opération canadienne. À mesure que nous ferons l'entraînement de troupes supplémentaires de l'Armée nationale afghane et que nous les établirons sur un territoire plus vaste, les insurgés disposeront de zones moins étendues pour mener leurs opérations et se déplacer.

Après cela, la Force opérationnelle interarmées — Afghanistan a mené des opérations semblables dans trois lieux différents du district de Panjwai. Ces opérations, qui ont été menées par cette force ou par l'Armée nationale afghane, sont de bons exemples de la capacité et du développement permanent de cette armée.

Alors que la réussite en Afghanistan ne peut être évaluée que sur une longue période, l'aboutissement heureux de ces opérations récentes a accru la stabilité et la sécurité dans toute la zone de Zhari-Panjwai, ce qui représente un progrès intéressant pour la gouvernance du gouvernement du Canada et les objectifs de développement en Afghanistan.

Le développement de l'Armée nationale afghane pour en faire une force de combat efficace et compétente se poursuit. On observe des améliorations considérables de sa capacité de planifier des opérations; par ailleurs, les progrès marqués de sa capacité d'entreprendre des opérations témoignent de sa croissance constante et constructive.

Les unités de combat de l'Armée nationale afghane continuent de faire des progrès et plus de la moitié d'entre elles — celles qui collaborent avec nous — sont jugées capables de réaliser des opérations anti-insurrectionnelles avec de l'aide extérieure. Les aptitudes collectives au combat continuent également d'augmenter; cependant, il reste du travail à faire en matière de formation au quartier général et dans les unités de soutien pour que l'Armée nationale afghane acquiert une véritable capacité d'autonomie.

Actuellement, des équipes de mentorat opérationnel et de liaison travaillent avec les trois *kandaks*, ou bataillons d'infanterie, qui sont l'équivalent de nos bataillons: un avec l'unité des services de soutien au combat et un au quartier général de la brigade, dans la province de Kandahar. En fait, le Canada a eu une influence directe sur la formation et le développement de la croissance d'une armée professionnelle et plausible, composée actuellement de plus de 41 500 membres. En tout temps, nous assurons la formation et faisons le mentorat de 2 000 membres des forces armées avec nos équipes de mentorat opérationnel et de liaison.

Avec des membres dans toutes les provinces et dans tous les districts, le Corps de police nationale afghan est souvent, pour les citoyens du pays, la face la plus visible du gouvernement afghan. Le Canada a recours à une approche intégrée à la réforme policière, axée sur quatre secteurs: le premier est la formation et le mentorat; le deuxième, l'infrastructure et l'équipement; le troisième, la coordination et le quatrième, l'aide salariale à la Police. La réforme du Corps de police nationale afghan pose un défi considérable, mais elle est finalement essentielle pour promouvoir une stabilité à long terme et la primauté du droit en Afghanistan.

•(1550)

[Français]

Les Forces armées canadiennes, de concert avec la Gendarmerie royale du Canada et Service correctionnel Canada, se sont engagées au succès de cette réforme.

De plus, les Forces armées canadiennes, avec leurs équipes de supervision et de liaison, travaillent à améliorer la capacité de la police afghane nationale dans la région de Kandahar. Ces équipes supervisent 24 heures sur 24 les activités de la police afghane, afin de lui enseigner les qualifications essentielles de survie qui lui permettront de fonctionner et de survivre dans un environnement où la sécurité est instable.

Jusqu'ici, approximativement 615 policiers afghans ont reçu cette formation. Les succès des derniers mois sur le plan tactique représentent une indication claire que notre présent mandat d'augmentation de la capacité des forces de sécurité fonctionne bien.

[Traduction]

D'une façon générale, des progrès ont été réalisés sur tous les fronts et dans les zones où cela compte, comme dans la ville de Kandahar et dans les districts de Zhari et de Panjwai, une opinion exprimée par la population dans des sondages, et dans le renforcement de la capacité des Forces de sécurité nationale afghanes.

Nous avons mis en place les conditions nécessaires pour approfondir et élargir la gouvernance et le développement de la sécurité dans des zones où vit 90 p. 100 de la population de Kandahar. Ces progrès sont toutefois atténués par la nature du contexte qui est fait d'échanges et de concessions. Par exemple, la présence de la FIAS dans les districts de Zhari-Panjwai a perturbé l'influence des insurgés dans cette région. En guise de riposte, les insurgés ont lancé des attaques dans les districts voisins en vue de détourner l'attention de la FIAS des efforts qu'elle déploie dans la région de Zhari et de Panjwai. Par conséquent, malgré certains progrès dans cette zone, la violence pourrait éclater dans d'autres régions, ce qui ne devrait toutefois pas ternir l'appréciation des avancées considérables qui ont été faites depuis l'année dernière.

Voici quelques exemples concrets des progrès réalisés.

Un sondage effectué pour plusieurs grandes entreprises médiatiques — ABC News, ARD et la BBC — indique qu'une forte majorité des Afghans approuvent la présence de la FIAS et de la coalition placée sous la direction des États-Unis dans le pays. Plus précisément, 72 p. 100 des sondés approuvent la présence de la coalition, 67 p. 100 approuvent la présence de la FIAS et 68 p. 100 ont indiqué que les troupes internationales font du bon travail, alors que 92 p. 100 des Afghans sont opposés ou vigoureusement opposés aux talibans; 75 p. 100 des sondés ont indiqué que les attaques contre la FIAS et les forces de la coalition sont complètement injustifiées, alors que 83 p. 100 sont opposés aux combattants étrangers du jihad. Par conséquent, ce sondage et d'autres sondages antérieurs indiquent clairement que les Afghans soutiennent nos efforts, dans le contexte de l'aide que nous apportons au gouvernement de la république islamique de l'Afghanistan pour reconstruire le pays après de nombreuses années de conflit.

Des centres conjoints de coordination de district ont été établis à Zhari-Panjwai et à Spin Buldak.

[Français]

Avec un concept mis de l'avant par plusieurs intervenants, dont l'état-major du Groupement tactique, le Centre conjoint de coordination de district s'installe en sensibilisant la population au

bien-fondé de ce service. Par exemple, le Centre conjoint de coordination de district peut mettre sur pied rapidement une équipe de réaction rapide constituée d'un mélange de policiers afghans et de membres de l'Armée nationale afghane, selon les ressources disponibles, au lieu d'attendre les forces de la coalition.

Vous pouvez voir, dans le coin gauche de la diapositive, le capitaine Guy Noury de la Coopération civilo-militaire de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar qui s'entretient avec les villageois du district de Zhari afin de leur expliquer le concept du Centre conjoint de coordination de district.

•(1555)

[Traduction]

Sur ce transparent, on voit des représentants canadiens assister à une shura dans le district afghan nord de la ville de Kandahar pour manifester leur appui au chef de district fraîchement nommé, M. Kareemullah Naqibi. Des dirigeants communautaires de tout le district ont assisté à la shura pendant laquelle ils ont non seulement exprimé leurs préoccupations au sujet de la sécurité, mais également demandé de l'aide pour la construction des routes, l'installation de l'électricité et la prévention des inondations. La corruption est maintenant plus souvent détectée et signalée par les habitants locaux; en outre, 10 des 17 districts ont maintenant élu des conseils de développement communautaire.

Avec l'aide du Canada et par le biais de l'équipe provinciale de reconstruction de Kandahar, l'université de Kandahar a eu à nouveau accès à de l'eau de puits de source locale. Les travaux, qui ont débuté en juin 2007, ont subi de nombreux revers techniques et ont été terminés juste avant Noël.

L'université avait initialement un puits. Cependant, une pompe en panne et l'effondrement ultérieur du puits initial l'ont forcée à amener de l'eau par camion à grands frais pour ses besoins. La réalisation de ce nouveau puits permettra à l'université de consacrer ses fonds à l'éducation plutôt que de devoir payer l'eau nécessaire pour ses 1 300 étudiants. Les efforts conjoints de notre équipe de coopération civilo-militaire et l'équipe spécialisée du génie du Camp Nathan Smith ont permis d'améliorer la qualité de vie des étudiants et des membres du corps professoral de l'université de Kandahar. Sur ce transparent, vous voyez deux membres de l'équipe spécialisée du génie lors de la dernière inspection de l'installation du puits au moment de l'ouverture de la vanne.

L'équipe de coopération civilo-militaire PRT a visité le village d'agriculteurs de Kharut, au Nord du district de Panjwai, situé au Sud-Ouest de Kandahar. Les membres de l'équipe ont trouvé le village coupé en deux par un canal d'irrigation. Vous voyez le pont rudimentaire qui avait été mis en place. C'était non seulement malcommode et dangereux pour les constructeurs, mais ça posait en outre un problème de sécurité, car une partie seulement du village, au sud du canal, était aisément accessible aux véhicules de police.

Après avoir consulté les chefs du village et un détachement local du Corps de police nationale afghan, la Force opérationnelle interarmées — Afghanistan a décidé de concevoir un nouveau pont et a engagé un entrepreneur local qui a fourni les surveillants et les principaux hommes de métier de la ville de Kandahar.

Comme vous voyez sur le transparent, le pont est fait en béton armé et repose sur une base de pierres liées par du mortier. La construction du pont a été réalisée en un mois environ, presque tout le travail étant effectué à la main. Le coût total du projet a été d'environ 20 000 \$ canadiens.

La construction du nouveau pont a été terminée en décembre. Il permet maintenant aux agriculteurs de se déplacer en toute sécurité entre le village et leurs champs et permet au détachement du Corps de police nationale afghan de patrouiller tout le village et la zone périphérique. Le canal d'irrigation fait son travail et les cultures poussent. Les aînés du village sont satisfaits.

Puis, il y a l'opération Causeway, dont vous avez entendu parler aux nouvelles au début de janvier.

[Français]

L'inauguration du pont-jetée, qu'on peut voir à l'écran, a eu lieu le 8 janvier. Sur ce pont-jetée, qui se compose de 175 ponceaux de béton posés les uns contre les autres dans le lit de trois rivières, on a construit un châssis de gravier. Le pont-jetée reliera les autoroutes 1 et 4 et favorisera désormais l'économie locale et aidera la population.

Sur le plan de la sécurité, il sera plus facile pour l'Équipe de reconstruction provinciale, le groupe-brigade, la Force de sécurité nationale afghane et le conseiller de l'équipe de liaison et de maintien opérationnel d'assurer une présence de sécurité à l'échelle de la province de Kandahar. Le projet a donné un emploi à plus de 50 Afghans pendant environ 3 mois. Ce passage sur la rivière Arghandab améliorera les déplacements entre deux villes importantes, et ce pour la sécurité et le développement économique.

[Traduction]

J'ai traversé la rivière à cet endroit, lorsque le lit était à sec, en été, avant la construction du pont-jetée, ainsi qu'à Noël, il y a un an, lorsque le niveau était élevé. Dans ce dernier cas, seuls les véhicules les plus lourds pouvaient traverser la rivière dans la zone d'inondation. En effet, une sécheresse a frappé cette région pendant sept ans et, lorsque la pluie s'est mise à tomber, les villes ont été isolées. Pendant une période de six à huit mois, on ne pouvait traverser qu'avec un véhicule lourd comme un tank — il fallait un véhicule très lourd. Si les habitants de la région essayaient de traverser avec leurs petites charrettes, leurs petits camions et leurs voitures, ils se faisaient emporter par les flots. Ce pont-jetée a fait une énorme différence dans la vie des Afghans de cette région.

L'Armée nationale afghane et le Corps de police nationale afghan s'étaient mis à planifier et à mener des opérations, comme je l'ai signalé tout à l'heure. L'établissement de sous-commissariats et de places fortes de la police a été un progrès naissant dans la capacité du Corps de police nationale afghan et nous a par conséquent aidés à étendre la zone de sécurité.

Avec un effectif actuel de 75 500 membres, le Corps de police nationale afghan a besoin d'équipes supplémentaires de mentors pour la police, qui constituent un élément essentiel au succès. La Force opérationnelle interarmées — Afghanistan apprécie le programme ciblé de développement au niveau des districts que le Commandement de la transition conjointe de la sécurité en Afghanistan a établi. Il s'agit du commandement placé sous direction américaine qui planifie le développement en ce qui concerne l'Armée nationale afghane et le Corps de police nationale afghan. Le programme a pour objet de renforcer les capacités de ce dernier et de transformer cette force de police en un service loyal envers le peuple et les intérêts nationaux afghans.

Au cours d'une récente visite en Afghanistan, le lieutenant-général Mike Gauthier, commandant de la Force expéditionnaire du Canada, a présenté un fusil cérémonial C7 au colonel Abdul Basir pour symboliser le don du Canada à l'Armée nationale afghane. Nous avons fourni à cette armée 2 500 fusils C7, des munitions et de la formation qui renforceront la capacité de sécurité à long terme et contribueront aux efforts de stabilisation dans la province de

Kandahar, car les AK-47 qu'elle utilisait sont plus vieux, plus lourds et moins précis que nos fusils C7.

En collaboration avec nos partenaires gouvernementaux — le ministère des Affaires étrangères, l'ACDI, le Conseil canadien de la sécurité et la GRC — et avec l'Armée nationale afghane et le Corps de police nationale afghan, la Force opérationnelle interarmées — Afghanistan s'applique toujours à améliorer la planification et l'exécution conjointes ainsi que la coordination interorganismes avec nos alliés afghans. La mission n'est toutefois pas sans difficulté, et c'est là-dessus que je voudrais terminer mon exposé.

En dépit des efforts visant à améliorer la situation en matière de sécurité dans les districts de Zhari et de Panjwai, les efforts des organisations non gouvernementales pour le développement et la reconstruction continuent d'être retardés dans certaines régions relevant de notre responsabilité en raison de la menace que font peser les insurgés.

La situation en matière de sécurité devrait s'améliorer du fait que les nouveaux sous-commissariats de police élargissent leur zone d'opération et accroissent leur efficacité. Nous avons constaté un accroissement marqué de notre empreinte dans le domaine de la sécurité depuis le mois d'octobre. Comme je l'ai déjà signalé, la Force opérationnelle interarmées — Afghanistan et les Forces de sécurité nationale afghanes ont construit et pourvu d'effectifs huit nouveaux sous-commissariats de police et plusieurs points de contrôle.

Les Forces de sécurité nationale afghanes nous ont permis d'aller dans des régions non sécurisées pour mettre en place les conditions du succès en laissant derrière nous une force afghane dotée de la capacité nécessaire ayant pour mentors de petites équipes de policiers. Pour poursuivre cette expansion de la zone de sécurité, il est essentiel que davantage de membres des Forces de sécurité nationale afghanes soient affectés à notre secteur d'opération.

Une très bonne nouvelle pour le Commandement régional du Sud a été l'annonce par les États-Unis de l'expédition de 3 200 fusils et Marines au Sud de l'Afghanistan pour une mission au printemps prochain. Il va de soi que l'augmentation de plus de 25 p. 100 du nombre de soldats renforcera considérablement l'influence de la FIAS dans le Commandement régional du Sud.

• (1600)

[Français]

Le système de rémunération du Corps de police national afghan et le manque de matériel continuent de miner l'efficacité de la police afghane. La Force opérationnelle interarmées en Afghanistan continue de travailler avec le gouvernement afghan en vue de résoudre la situation. Il importe de signaler que les effectifs et la capacité de l'Armée nationale afghane ainsi que du Corps de police national afghan se multiplient de jour en jour. Il y a trois ans, l'Armée nationale afghane n'existait pas. Aujourd'hui, elle compte près de 42 000 membres, dont un bon nombre menant des opérations aux côtés de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Le Corps de police national afghan est maintenant considéré comme une force qui s'accroît de jour en jour. Il est un élément essentiel à l'agrandissement de notre zone de sécurité.

Nous devons être en mesure de mieux communiquer nos réalisations aux Canadiens et aux Afghans, surtout en matière de reconstruction et de développement. Il s'agit d'un défi de taille, car les médias ont tendance à s'intéresser davantage aux questions de sécurité au détriment de la reconstruction et du développement, ce qui fait en sorte qu'on accorde trop d'importance à la situation relative à la sécurité et qu'on obtient ainsi une perception erronée de la situation réelle en termes de sécurité. Nous nous employons à améliorer nos communications en Afghanistan. La Force opérationnelle interarmées en Afghanistan travaille avec des médias intégrés afin de mettre sur pied un atelier pour rendre les médias afghans plus professionnels. La séance de formation sera donnée sur place au début de février.

Comme vous le savez, les talibans tenteront toujours de faire de la désinformation auprès de la population locale et mèneront toujours des opérations de désinformation dans le but de minimiser nos succès.

• (1605)

[Traduction]

J'aimerais terminer mon exposé par les quatre brefs commentaires suivants.

Nous améliorons la sécurité en soutenant la démocratie et les valeurs démocratiques en Afghanistan. Nous augmentons la sécurité en accroissant la capacité légitime du gouvernement de gouverner avec justice et efficacité. Nous mettons les talibans en échec en faisant la promotion du développement économique et social et en renforçant les forces de sécurité afghanes, pour que les Afghans puissent défendre leur gouvernement et leurs citoyens contre des extrémistes violents.

Merci beaucoup. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, général. C'est ce que nous ferons.

Nous ferons notre tour de table habituel. Sept minutes, c'est le temps qui est accordé habituellement. Ça fera une demi-heure, puis il nous restera du temps pour nos autres travaux.

Monsieur Coderre.

[Français]

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Merci, monsieur le président.

Général Atkinson, je vais vous poser des questions assez succinctes, qui vont demander des réponses assez brèves.

[Traduction]

Êtes-vous prêt, monsieur?

[Français]

En octobre dernier, le nombre de blessés canadiens était, je crois, de 565. Combien y en a-t-il aujourd'hui?

[Traduction]

Bgén P. Atkinson: Comme vous le savez, nous n'avons jusqu'à présent pas révélé des chiffres individuels concernant un mois ou une période spécifique pour des raisons de sécurité opérationnelle, mais nous examinons et réévaluons constamment la sécurité opérationnelle sur place. Nous avons en outre récemment — au cours des derniers jours — pris la décision de publier les statistiques sur les victimes sur une base annuelle.

Je peux communiquer aujourd'hui les chiffres pour 2007 et je pourrai vous faire remettre tous les chiffres pour la période de 2002 à 2007 lorsque nous aurons terminé.

[Français]

L'hon. Denis Coderre: Général Atkinson, nous n'avons pas la même définition du terme « sécurité ». Vous avez annoncé aujourd'hui qu'il y avait eu deux blessés légers, et nous sommes contents que ce ne soit pas plus grave, mais pour des raisons de transparence, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas nous transmettre ce genre d'information. Je suis un peu déçu, encore une fois. Le fait qu'on ne puisse pas obtenir ce type de réponse dénote à mon avis un manque de transparence.

Par ailleurs, chaque fois qu'il y a des rotations, il y a de la décompression. Avez-vous remarqué au sein de nos troupes une recrudescence des problèmes de santé, notamment de santé mentale? Nos militaires sont sur la ligne de front et il s'agit d'une mission de combat. En Irak, on a noté d'importants problèmes de santé. Dans le cas de l'Afghanistan, les Canadiens ont-ils plus de difficulté, notamment en ce qui concerne le syndrome post-traumatique?

[Traduction]

Bgén P. Atkinson: Je pense que le général Semianiw, le chef du personnel militaire, viendra témoigner devant le comité dans deux jours. C'est une question qui relève directement de ses compétences. Il pourra en parler en connaissance de cause.

En ce qui concerne le site, qui, comme vous le savez, a été établi et est opérationnel — il s'agit de notre troisième rotation — je ne pense pas qu'il y ait de recrudescence. Le général Semianiw sera en mesure de faire des commentaires plus précis à ce sujet. Le seul commentaire que je puisse faire sur la réaction de nos soldats au sujet du passage au lieu de décompression sur le chemin du retour, c'est que c'est très utile pour eux. Ils ont l'occasion de discuter entre eux de ce qu'ils ont vu et des problèmes auxquels ils ont été confrontés. Ça les prépare mieux à rentrer au pays et à réintégrer leur famille et la société.

C'est aussi l'endroit où nous décelons les problèmes, s'il y en a. Le général Semianiw sera en mesure de donner des réponses à ce sujet.

L'hon. Denis Coderre: C'est bien, merci.

Étant donné que le premier ministre a dit que c'était à vous, messieurs, de répondre à nos questions, j'aimerais simplement vous poser la question suivante. Pourquoi a-t-on arrêté le transfert des détenus?

• (1610)

Bgén P. Atkinson: C'est une situation sur le terrain et ce n'est un secret pour personne, car c'est du domaine public. Le 5 novembre, il y a eu une circonstance qui a donné du souci au commandant opérationnel sur place, le général Laroche. Nous avons temporairement suspendu le transfert des détenus. Lorsque les conditions seront rétablies, nous le reprendrons.

Je ne veux pas entrer dans les détails de cette affaire, car ça pourrait nuire au travail que nous faisons sur place.

L'hon. Denis Coderre: C'est donc normal d'obtenir des renseignements précis des Hollandais, des Américains et des représentants d'autres pays, mais ça pose un problème dans notre cas. Est-ce bien là ce que vous voulez dire?

Bgén P. Atkinson: J'avais prévu que nous aborderions ce type de questions et j'avais préparé quelques réflexions, que j'aimerais partager avec vous et qui pourraient être utiles à la présente discussion, si vous le voulez bien.

L'hon. Denis Coderre: D'accord.

Bgén P. Atkinson: La divulgation aux talibans d'informations opérationnelles sur les détenus aurait pour seul résultat de soutenir leurs efforts, ce qui compromettrait la sécurité de nos soldats en Afghanistan. En évaluant les dommages que pourrait causer la divulgation de cette information, les Forces canadiennes évaluent méticuleusement ce que j'appelle l'effet mosaïque, à savoir que l'information ne peut être examinée isolée de son contexte.

En possession d'un lecteur informé, des informations qui ne présentent aucun lien entre elles et qui ne sont pas comme telles nécessairement de nature délicate peuvent être regroupées pour donner un aperçu très global. C'est comme une carte routière qui indique clairement non seulement le point de départ, mais aussi la destination et chaque virage, ainsi que tous les carrefours importants, ce qui permet d'examiner chacun des segments de la carte isolément. Il se pourrait que ces informations ne soient pas jugées essentielles, mais lorsqu'on réunit toutes les informations obtenues, on peut avoir rapidement une vue d'ensemble indiquant les points essentiels qui peuvent être touchés, ce qui ferait dérailler le plan d'action général et empêcherait d'atteindre la destination.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Je voudrais faire un rappel au Règlement, monsieur le président. Sauf votre respect, je signale que ce n'est pas tous les jours qu'on a une telle séance d'information. Pour moi, il s'agit d'un exposé complet. Vous faites beaucoup de commentaires d'ordre général et, sauf votre respect, nous n'avons pas le privilège d'obtenir une réponse à nos questions.

Le président: Monsieur, combien...

Bgén P. Atkinson: J'ai lu la moitié du texte que je comptais lire.

L'hon. Denis Coderre: Serait-il possible d'avoir un exemplaire de ce texte?

Bgén P. Atkinson: Oui. Puis-je finir?

Le président: Allez-y. Je serai indulgent en ce qui concerne le temps dont vous disposerez.

Bgén P. Atkinson: Dans le cas des détenus, si nous divulguions l'information concernant leur identité, ça pourrait non seulement les mettre en danger, mais aussi leur famille et leurs associés, et causer des pertes de vie ou les faire utiliser à des fins de contre-espionnage contre les opérations de l'OTAN.

Comme l'a indiqué le chef d'état-major de la Défense vendredi, les talibans mettent beaucoup d'efforts à découvrir où sont leurs hommes s'ils ont disparu. Ils ne savent pas s'ils ont été tués ou s'ils sont détenus. Lorsqu'ils reviennent, ils ne savent pas s'ils ont été libérés uniquement faute de preuves ou pour faire de l'espionnage pour notre compte. Ils ne savent pas s'ils nous donnent des informations et quand ils ont été détenus. Nous savons que les talibans mettent beaucoup d'efforts dans des activités visant à déterminer tous ces éléments.

Par ailleurs, ils ont beaucoup de difficulté à comprendre ce qui s'est passé et à observer nos tactiques et, par conséquent, à les rendre plus prévisibles et accroître les risques pour nos soldats. C'est l'aspect lié à la sécurité opérationnelle. Ça cause de grosses difficultés aux talibans. Cette façon de procéder ne nous pose aucun problème de conscience, car nous avons des responsabilités à l'égard de nos soldats et de leur famille.

L'hon. Denis Coderre: Sauf votre respect, je pense que nous devrions peut-être discuter davantage avec d'autres pays, car eux nous donnent des informations plus précises. J'estime qu'il y a une différence entre indiquer exactement où ils sont et nous communiquer certains chiffres, par exemple combien d'ennemis nous détenons.

Monsieur le président, je proteste contre cette façon de procéder, car ce n'est pas ainsi que je conçois la sécurité opérationnelle...

La dernière question pour...

Bgén P. Atkinson: Monsieur le président, je peux donner quelques informations supplémentaires, si vous voulez.

L'hon. Denis Coderre: Ça va pour l'instant. Nous en avons assez.

Le président: Monsieur Cannis, vous disposez de trois minutes.

M. John Cannis: Merci, monsieur le président.

Je reviens à certaines questions qui nous sont posées dans nos circonscriptions. Est-ce ce qu'on voit à la télévision en Afghanistan en général? Est-ce qu'on voit une maison détruite, une rue inexistante, des jeunes garçons et filles errer sans but... Est-ce là l'Afghanistan?

Bgén P. Atkinson: Absolument. C'est là que le Canada intervient, dans la province de Kandahar, là où intervient notre Force opérationnelle interarmées — Afghanistan.

M. John Cannis: C'est donc bien de cette région-là qu'il s'agit. C'est ce que je veux confirmer à mes électeurs.

Bgén P. Atkinson: Absolument.

M. John Cannis: Je peux donc dire à mes électeurs que l'Afghanistan a des ascenseurs, un système téléphonique, un système bancaire et une infrastructure. Mais ce n'est qu'une des régions. Est-ce bien le message que je peux leur transmettre?

• (1615)

Bgén P. Atkinson: Dans les grands centres urbains, il y a l'électricité, des ascenseurs, des systèmes téléphoniques qui fonctionnent et un système bancaire naissant.

M. John Cannis: Et les assistants du président Karzai vivent dans une petite hutte comme celles-là.

Bgén P. Atkinson: Certaines régions de l'Afghanistan sont toutefois très rurales et très primitives. On y trouve les deux.

M. John Cannis: Bien, j'ai compris.

Monsieur, vous avez signalé qu'un plus grand nombre de gardes nationaux afghans seraient nécessaires. Nous sommes tous d'accord avec vous. Comment va le recrutement de ces gardes? On nous a déjà signalé — et on nous le signale encore régulièrement — que nous essayons d'en recruter au péril de la vie de nos soldats. Comment se déroule le recrutement? Est-il efficace? Nous avons entendu dire que les gardes nationaux reçoivent un salaire mensuel de 50 \$, puis que les barons de la drogue et les seigneurs de guerre les recrutent en douce et les paient deux ou trois fois plus. Sont-ils corrompus? D'après certaines rumeurs, ils sont gardes de jour et trafiquants de nuit. Comment se déroule le recrutement et comment procède-t-on?

Bgén P. Atkinson: Le Pacte de l'Afghanistan fixe l'objectif d'une armée régulière de 70 000 soldats. Comme je l'ai fait remarquer dans mon exposé, on en a recruté 41 500.

Ces soldats ne sont pas tous entraînés à fond. Dans la région dans laquelle nous travaillons pour le moment, trois *kandaks*, une unité des services de soutien et un quartier général de brigade collaborent avec nous. Ils s'en tirent bien. Nous aimerions qu'il y en ait davantage, mais il faut du temps pour faire leur entraînement. On donne un entraînement de base à ces soldats, mais il faut ensuite leur donner un entraînement à titre d'équipe de combat, leur faire acquérir de l'expérience, les faire travailler dans des opérations conjointes entre elles et avec des forces internationales. Il faut du temps pour établir cette capacité, mais ces unités font des progrès et nous sommes très heureux de ceux qu'elles ont réalisés jusqu'à présent. L'objectif n'est toutefois pas encore atteint.

Le président: Monsieur Bachand.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur la question des détenus. Vous nous avez lu un texte plus tôt, et j'aimerais savoir s'il s'agit de la position de l'état-major ou de celle des autorités civiles dont vous relevez normalement. Autrement dit, s'agit-il d'une position que le gouvernement vous a dit d'adopter ou d'une position que vous avez prise vous-même et transmise par la suite au gouvernement?

[Traduction]

Bgén P. Atkinson: Il s'agit d'une position militaire. La sécurité opérationnelle est une responsabilité militaire du chef de l'État-major de la Défense, c'est une de mes responsabilités en ma qualité de directeur général des opérations et de nos troupes sur le terrain. La sécurité opérationnelle est un souci quotidien. Quand j'examine une demande d'information en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, j'ai la responsabilité de veiller à ce que celle qui pourrait avoir des incidences négatives sur nos opérations sur le terrain ne soit pas divulguée. La description que j'ai faite de la sécurité internationale est la mienne. Pour mettre de l'emphase, j'ai cité les commentaires que le chef d'état-major de la Défense a fait à la presse vendredi. J'estimais que la comparaison avec une carte routière décrivait bien la sécurité opérationnelle. Il s'agit d'une responsabilité exclusivement militaire, et c'en est une à laquelle nous attachons beaucoup d'importance, car la vie de nos soldats en dépend.

[Français]

M. Claude Bachand: Si les autorités civiles, c'est-à-dire le gouvernement, vous disaient de préciser dorénavant le nombre de personnes que vous détenez et l'endroit où elles se trouvent, quelle serait la réponse de l'état-major?

[Traduction]

Bgén P. Atkinson: C'est une question de nature politique que vous me posez là, monsieur Bachand.

Nous sommes responsables de la sécurité des opérations et des détenus. Nous en avons la responsabilité lorsque nous les faisons prisonniers et les traitons conformément à nos instructions permanentes d'opération; c'est ensuite le ministère des Affaires étrangères qui en a la responsabilité, en conformité de l'entente supplémentaire que nous avons avec le gouvernement afghan.

La question que vous me posez est quelle serait la réponse des autorités militaires et, par conséquent, c'est une question hypothétique; je pense qu'il est injuste de votre part de me poser cette question.

M. Claude Bachand: Injuste de ma part?

[Français]

Monsieur le président, en tant que députés, je pense qu'on a le droit de poser les questions qu'on veut aux témoins. Êtes-vous d'accord sur ce que le général vient de dire, à savoir que je ne dois pas poser ce genre de questions car elles ne sont pas pertinentes?

• (1620)

[Traduction]

Le président: Nous pouvons poser toutes les questions que nous voulons, mais je pense que le général est soumis à des... le terme n'est pas « contraintes », mais qu'il est soumis à certaines obligations de répondre aux questions militaires. Il s'agit d'une séance d'information militaire. J'approuve sa réponse, à savoir qu'il s'agit apparemment d'une question politique que l'on aurait intérêt à poser à ses supérieurs politiques. J'approuve donc sa réponse.

[Français]

Bgén P. Atkinson: Monsieur Bachand, le premier ministre a expliqué vendredi que la responsabilité des opérations qui concernent les détenus relevait du chef d'état-major, le général Hillier, et des Forces canadiennes. Ces questions relèvent de notre responsabilité.

M. Claude Bachand: Étant donné qu'ils représentent l'autorité civile et accordent les mandats, la responsabilité des députés est de s'assurer de trouver le juste équilibre. Vous devez convenir que vous n'avez qu'à répondre au genre de questions qu'on vous pose. Je ne peux pas y répondre. Vous ne devez pas porter de jugement sur les questions qu'on pose, car elles sont importantes.

Êtes-vous d'accord avec moi là-dessus?

[Traduction]

Bgén P. Atkinson: Je n'ai pas l'intention de porter un jugement sur votre question, monsieur. J'ai fait remarquer que je ne pouvais pas répondre à une question politique. Je peux répondre à une question portant sur nos opérations, portant sur nos activités et nos responsabilités. Il est préférable de poser les questions de nature politique à mon ministre, qui a toute la compétence voulue et est habilité à répondre.

[Français]

M. Claude Bachand: D'accord. Continuons à parler des détenus. Vous avez dit tout à l'heure que vous ne pouviez pas donner de détails sur la question des détenus. Vous avez lu une déclaration préparée.

Considérez-vous que la Grande-Bretagne et la Hollande, en dévoilant ce genre d'information, mettent en danger la sécurité de leurs troupes?

[Traduction]

Bgén P. Atkinson: Les décisions prises par d'autres pays concernant leurs politiques sont leur affaire. L'exemple que j'aimerais signaler... celui de la Grande-Bretagne est excellent, mais aussi celui des États-Unis. Leurs opérations couvrent une vaste région de l'Afghanistan. Quant à nous, nous intervenons dans un secteur spécifique. Dans cette région, nous avons une interaction avec les habitants et, bien entendu, une interaction marquée avec les talibans. Comme je l'ai signalé, dans cette région, si nous divulguons de l'information, ça pourrait leur donner un avantage et nuire à nos efforts de collecte de renseignements.

Par conséquent, les décisions prises par d'autres pays sont leur affaire, et je n'ai pas à m'interroger à ce sujet. En raison de notre décision de protéger notre sécurité opérationnelle et nos opérations sur le terrain, nous ne donnons pas d'informations détaillées sur les détenus.

[Français]

M. Claude Bachand: Vous avez dit plus tôt que le Canada avait octroyé 2 500 fusils C7 aux soldats afghans. Sur 41 000 soldats afghans, 2 500 sont équipés d'un fusil C7. Ai-je bien compris?

[Traduction]

Bgén P. Atkinson: Les 2 500 fusils C7 que nous avons fournis ont été remis aux soldats, aux *kandaks*, qui travaillent avec nous dans Kandahar.

M. Claude Bachand: Combien travaillent avec vous?

Bgén P. Atkinson: Nous avons trois *kandaks* d'infanterie. Leur effectif, lorsqu'ils sont au complet, est d'environ 600 soldats chacun, ce qui fait donc environ 1 800 soldats. Il s'agit de soldats qui suivent le cycle d'entraînement, car comme je l'ai déjà fait remarquer, j'espère que nous aurons un quatrième *kandak*. Si nous avons fourni ces fusils — et nous l'avons fait dans notre secteur —, c'est pour que les soldats avec lesquels nous travaillons, et dont nous assurons l'entraînement, soient capables d'utiliser le même équipement et aient l'assurance nécessaire pour pouvoir prendre la relève.

C'est donc uniquement dans la région où nous sommes. Les Afghans compléteront la distribution de ces armes, mais elles ont été distribuées à des soldats entraînés qui sont dans le Commandement régional du Sud, et en particulier dans la province de Kandahar.

[Français]

M. Claude Bachand: Combien de munitions sont tirées annuellement dans le théâtre des opérations? Je vous pose cette question, car les Américains et les Britanniques dévoilent le nombre de munitions tirées. Allez-vous encore me répondre en disant que c'est un secret opérationnel?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, monsieur.

Bgén P. Atkinson: La sécurité opérationnelle est quelque chose que nous revoyons régulièrement. Je sais que nous avons reçu une demande d'information sur la quantité de munitions que nous avons utilisées en Afghanistan et la réponse qui a été donnée — je précise que c'est la réponse que j'ai donnée, car c'est moi qui ai répondu — est que nous ne divulguons pas cette information pour des motifs de sécurité opérationnelle. Nous nous sommes réunis ce jour-là et nous avons examiné la question. Nous communiquerons l'information sur la quantité de munitions utilisées en Afghanistan sur une base annuelle. Nous sommes disposés à le faire. Je pense que ces chiffres seront communiqués aujourd'hui par le biais du service des affaires publiques.

•(1625)

Le président: Merci, monsieur.

Nous donnons maintenant la parole au représentant du NPD, pour sept minutes. Monsieur Christopherson.

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Merci.

Merci beaucoup pour votre exposé, général. Il est intéressant.

Les ponts et les ponts-jetées sont très impressionnants. On a toutefois l'impression qu'on n'aurait pas beaucoup de difficulté à les faire sauter. Après leur construction, en faites-vous assurer la sécurité 24 heures par jour?

Bgén P. Atkinson: Le pont-jetée est un excellent exemple. Il se trouve en fait juste devant un centre de résistance important. Par conséquent, la réponse est affirmative.

Quand quelque chose est important pour les Afghans locaux, comme le petit pont que nous avons construit que vous avez vu là... Ce pont a permis à la police et à l'Armée nationale afghane de se déplacer pour protéger leur village et la région. C'est la raison pour laquelle nous l'avons installé à leur demande. Tous les signes tangibles, comme les ponts et les ponts-jetées, sont des cibles pour les talibans. En ce sens, vous avez parfaitement raison. Par conséquent, ce que nous voulons, c'est renforcer la capacité des Afghans de se protéger et d'être responsables pour leur propre sécurité. C'est notre objectif. En ce qui concerne le pont-jetée, le faire sauter est ce que les talibans souhaitent le plus. En raison de la façon dont il est construit — c'est un pont-jetée et pas un pont —, il représente une assez grosse cible. Par conséquent, une force assez importante le surveille et nous avons intérêt à ce qu'il ne saute pas.

M. David Christopherson: Quand vous n'avez pas cette facilité, est-ce que les Afghans organisent eux-mêmes un groupe pour assurer la surveillance?

Bgén P. Atkinson: Absolument. Lorsque nous faisons des constructions et les aidons à réaliser certaines choses, des points de résistance sont en place. C'est pourquoi le nombre de membres du Corps de police nationale afghan est très important. Lorsqu'un pays se reconstruit, le visage qu'il veut dans ses collectivités n'est pas celui d'un soldat mais d'un policier, d'une personne avec laquelle on peut avoir des contacts quotidiens et en laquelle on a confiance.

J'ai fait des commentaires sur les centres de coordination de district. Il s'agit du centre 9-1-1. Il intervient en cas de problème. En cas de problème concernant la police, c'est elle qui s'en occupe. Mais ce centre peut faire intervenir l'armée, car il faut reconnaître que l'Afghanistan n'a pas encore atteint le niveau qu'il veut atteindre et, par conséquent, l'armée assurera une présence dans ces collectivités pendant un certain temps. Oui, absolument.

M. David Christopherson: Merci. Parfait!

Vous attendez-vous à une autre offensive au printemps?

Bgén P. Atkinson: Il y a presque toujours une offensive d'un type ou d'un autre au printemps. En Afghanistan, l'hiver est très rigoureux. Il neige beaucoup, il fait froid, puis la pluie vient et on s'enlise partout. Par conséquent, généralement, les talibans se retirent dans les montagnes et se regroupent. C'est la période pendant laquelle nous étendons notre influence le plus possible en prévision du moment où ils reviendront pour exercer la leur. Nous tentons de limiter leur capacité de déplacement. Nous aimons limiter leur capacité de mener des opérations et, comme je l'ai déjà fait remarquer, le cercle dans lequel ils peuvent opérer se rétrécit chaque année. C'est évidemment cet espace que nous cherchons à occuper.

M. David Christopherson: Avez-vous un besoin urgent de matériel ou d'équipement spécifique que vous n'avez pas à Kandahar?

Bgén P. Atkinson: On discute beaucoup du matériel dont nous avons besoin. Nous aurions besoin d'hélicoptères moyens, ce n'est un secret pour personne. Nous avons également besoin de véhicules aériens télépilotés. Le gouvernement a mis des programmes en place et s'applique à répondre à ces besoins. Nos troupes sur le terrain sont, sans aucun doute, le groupe de combat le mieux équipé en Afghanistan. Nous avons toutefois besoin de certains outils, et ce sont là les deux types d'équipement que nous nous appliquons à obtenir. Ces capacités sont actuellement fournies par d'autres membres de la coalition, mais ils sont soumis à d'énormes pressions, car ce matériel est très important et est en forte demande. Nous aimerions donc obtenir ces capacités sur le terrain afin d'accroître et d'améliorer la capacité de nos troupes de poursuivre les opérations.

M. David Christopherson: En répondant à une autre question, vous avez fait allusion à un système bancaire naissant, qui correspond exactement à ce que vous voulez dire, je présume. Est-ce que ça veut dire que la plupart des transactions se font en espèces et, dans ce cas, quelles quantités de fonds? Je me souviens d'avoir lu un article relatant que les États-Unis n'envoyaient pas des fonds en Iraq dans un porte-documents ni dans une valise ou une enveloppe, ni même un plein camion, mais toute une cargaison d'avion. On se demande où sont tous ces fonds.

Que fait le Canada? Comment procédons-nous? N'avons-nous pas besoin de fonds et le système bancaire naissant est-il efficace pour nous?

Bgén P. Atkinson: Il s'agit généralement d'une société dans laquelle les transactions se font au comptant mais, dans les villes, la situation évolue beaucoup avec le développement du commerce. Il y a des contrats. Il y a des banques à Kaboul. Il y a des guichets automatiques à Kaboul et aussi dans les grandes villes de la province de Kandahar. Nous avons maintenant un guichet automatique à notre aéroport de Kandahar. Ce guichet a été installé l'année dernière seulement. On prend des mesures pour établir ces services, car ce n'est pas une bonne idée de transporter des fonds — dans des porte-documents, par camion ou par avion, comme vous l'avez mentionné — dans une société aussi instable. C'est une société où les transactions se font au comptant. Elle fait des progrès dans ce domaine, mais ce n'est pas encore suffisant.

•(1630)

M. David Christopherson: Avons-nous beaucoup de fonds là-bas? Amenons-nous beaucoup de fonds en Afghanistan dans une devise ou une autre?

Bgén P. Atkinson: Nous payons pour tout, pour tous les contrats que nous faisons. Je dois y réfléchir une seconde. Payons-nous pour tout? Je ne sais pas quelle est la réponse et, par conséquent, j'en prendrai note et je pourrai probablement donner une meilleure réponse plus tard. Sinon, je le ferais au pif et je vous donnerais une réponse inexacte. Je n'aime pas beaucoup imaginer les soldats se déplacer avec des porte-documents remplis de fonds, même s'ils sont armés.

M. David Christopherson: Je sais que ça a créé toutes sortes de problèmes pour les Américains en Iraq. Les chiffres sont énormes, mais j'ai l'impression que nous pourrions avoir le même problème, en version réduite. Toute réponse que vous pourriez nous donner à ce sujet serait appréciée.

Voici ma dernière question, si j'ai encore du temps à ma disposition, monsieur le président; on dirait que oui.

Vous avez mentionné le recrutement de personnel militaire en Afghanistan. Où en est-on en ce qui concerne le recrutement de policiers, étant donné qu'ils sont souvent ciblés et qu'il semblerait

qu'on veuille intimider la population locale pour qu'elle refuse de se mêler de ce genre de chose? Cela pose-t-il un problème? Cela pose-t-il un problème dont on s'occupe? Est-ce toujours une difficulté à surmonter? Qu'en pensez-vous, général?

Bgén P. Atkinson: On recrute des policiers. On a mis sur pied l'Armée nationale afghane il y a plus de trois ans et des progrès considérables ont été réalisés, mais il faut un plus grand nombre de policiers que de militaires pour l'Armée nationale afghane. Ça a pris deux ans pour qu'on se mette à recruter des policiers et, par conséquent, les progrès sont plus lents.

La formation des policiers n'est pas une fonction militaire. L'Union européenne a un mandat de formation de policiers. Les Américains font beaucoup dans ce domaine et les Allemands aident; par conséquent, plusieurs pays apportent leur aide. Il faut du temps pour que la police se développe. Il suffit de voir ce que fait la GRC dans notre propre pays; elle a un système de formation qui produit les policiers patrouilleurs, mais il y a ensuite les enquêteurs et toutes les personnes qui font le travail complexe... Il faut du temps. Il faudra du temps.

Je pense que le chiffre que j'ai mentionné — 75 500 membres — est l'effectif actuel du Corps de police nationale afghan. On est parti de rien pour atteindre ce niveau en deux ans; par conséquent, nous recrutons. L'objectif est-il atteint? Absolument pas. Au début, les policiers ne disposaient pas de beaucoup de protection pour les véhicules ou n'avaient pas beaucoup de protection personnelle et, par conséquent, ils étaient une cible vulnérable. Nous avons fait beaucoup de travail dans ce domaine pour améliorer la situation et nous leur avons enseigné les aptitudes à la survie; j'ai fait des commentaires à ce sujet dans mon exposé.

Le président: Merci, monsieur.

M. David Christopherson: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous terminerons en donnant la parole aux représentants du gouvernement.

Madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Je partagerai le temps dont je dispose avec M. Hawn.

Général, comment procédera-t-on, d'après vous, pour inclure les 3 200 membres du Corps des Marines des États-Unis et leurs hélicoptères, que vous avez mentionnés, dans les opérations dans le Sud, sous le commandement du major-général Lessard?

Bgén P. Atkinson: Il est très clair qu'ils seront à sa disposition. Je rappelle qu'il est le commandant de l'OTAN pour le Commandement régional du Sud et que ça représente une puissance de combat supplémentaire de 25 p. 100. En ce qui concerne plus particulièrement l'utilisation qu'on en fera — puisqu'on aborde le domaine des opérations —, tout ce que je sais, c'est que ça représente une puissance de combat supplémentaire considérable. Je sais que l'OTAN s'en réjouit, et nous aussi d'ailleurs; je prévois qu'au cours de la présente campagne, les talibans le remarqueront également.

Mme Cheryl Gallant: Après la campagne, combien devrait-il rester de ces 3 200 soldats?

Bgén P. Atkinson: Il s'agit d'une décision nationale qui sera prise par les États-Unis. Le gouvernement américain a annoncé que ces troupes seront en Afghanistan pour neuf mois et qu'elles travailleront avec le commandant de la FIAS, le général McNeill, et, enfin, avec le général McKiernan, lorsqu'il prendra la relève. Il a annoncé que ces troupes viennent pour neuf mois, puis nous verrons ce que décideront les Américains.

Mme Cheryl Gallant: Vous avez mentionné plusieurs méthodes utilisées par les insurgés — les engins explosifs improvisés et les exécutions — qui trahissent un certain désespoir dans leurs rangs. Vous avez fait allusion à la propagande et signalé que des soldats qui étaient revenus d'Afghanistan avaient manifesté leurs frustrations au sujet de la mésinformation que les insurgés parviennent à faire passer dans les médias occidentaux et nord-américains. Les insurgés veulent que la FIAS quitte le pays pour pouvoir reprendre le contrôle du gouvernement, réduire les Afghans à l'état de servitude et reprendre le trafic de drogue.

Pourriez-vous donner des informations plus précises sur les agissements des insurgés et sur les tactiques qu'ils utilisent dans les communications nord-américaines pour faire pencher l'opinion publique en faveur de la suspension de la guerre que mènent les Nord-Américains contre la terreur en Afghanistan?

• (1635)

Bgén P. Atkinson: C'est une question très complexe. Je peux y répondre en partie.

Ce sont avant tout des maîtres en matière d'opérations d'information. Ne serait-ce que parce que nous sommes en plein milieu de l'Afghanistan, dans les montagnes, dans le désert, c'est-à-dire dans des régions où on pourrait dire qu'il y a très peu de communications, nous disposons de la technologie cellulaire. Ils ont donc accès à Internet par satellite. Un article imprimé aujourd'hui dans *l'Ottawa Citizen* est lu en Afghanistan. Ils peuvent suivre les nouvelles sur BBC News ou d'autres chaînes étrangères.

Ils savent comment répandre de fausses rumeurs. Ils mettent beaucoup en pratique leur capacité de réagir à ce qui se passe sur le terrain. Ils ont utilisé des événements sur le terrain contre nous. Nous luttons contre ça. C'est ce qu'on appelle des opérations d'information. Nous menons de telles opérations contre eux et ils le font contre nous.

À l'armée, il y a ce qu'on appelle la boucle d'observation, d'orientation, de décision et d'exécution. Cette boucle tente de pénétrer à l'intérieur du cycle décisionnel de l'adversaire et de rester une longueur d'avance sur lui. Nous nous y appliquons constamment.

Comme je l'ai fait remarquer, par le biais des opérations d'information, les insurgés font feu de tout bois. Ils sont capables de prétendre que nous avons bombardé une mosquée ou tiré sur des civils, par exemple. Nous devons ensuite nous défendre. Tout dépend de la façon dont la nouvelle est présentée. Nos adversaires utilisent tous les moyens qu'ils ont à leur disposition pour s'infiltrer dans le cycle des nouvelles afghanes et dans le cycle international. On peut présumer qu'ils disposent de toutes les informations écrites ou verbales et qu'ils tenteront de les exploiter à leur avantage.

C'est très complexe et c'est un domaine dans lequel nous travaillons très fort. Ils sont passés maîtres dans cet art-là. Nous voulons devenir des maîtres également. Nous n'avons pas encore atteint ce niveau, mais nous nous y appliquons en permanence.

Mme Cheryl Gallant: Par conséquent, les exhortations en faveur du rappel des troupes canadiennes d'Afghanistan sont peut-être dues

en partie à cette guerre des communications fructueuses menée par les talibans. On se laisse leurrer.

Bgén P. Atkinson: Je pense que oui.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Le président: Monsieur Lunney.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci beaucoup.

Brigadier-général, c'est très intéressant d'apprendre que des progrès ont été réalisés sur le terrain avec la construction de ponts et d'une infrastructure, ainsi qu'au chapitre de l'entraînement de l'Armée nationale afghane et des forces de police.

Je voudrais m'arrêter à un commentaire qui a été fait au sujet des 3 200 Marines. Je pense qu'on a signalé que des hélicoptères faisaient partie de l'équipement qu'ils pourraient amener avec eux. Je me demande si vous pourriez faire des commentaires.

Le deuxième volet de la question est lié au fait que le rapport Manley a recommandé d'envoyer 1 000 soldats supplémentaires de l'OTAN et du matériel. Je me demande si vous pourriez faire des commentaires sur les actifs que ces forces supplémentaires et ce matériel apporteraient à nos troupes sur le terrain en termes de sécurité.

Bgén P. Atkinson: L'unité de Marines en question est une unité de combat et de soutien au combat autonome. Elle a ses hélicoptères, ses canons et tout le matériel nécessaire. Quand elle participera à des opérations dans le cadre de la coalition, ses actifs seront intégrés. Comme je l'ai signalé, le fait d'ajouter 25 p. 100 de puissance de combat au Commandement régional du Sud fera une énorme différence.

Le rapport Manley établi par le groupe sélect a été présenté au Parlement. Je sais que les ministres vont à Vilnius ce soir avec d'autres ministres de l'OTAN. C'est une question dont on discutera. Les autorités politiques travaillent d'arrache-pied avec nos autres partenaires de l'OTAN pour obtenir cet effectif supplémentaire.

Ce n'est pas un secret que nous voulons un groupement tactique de 1 000 hommes dans notre secteur. J'ai signalé que nous voulions des forces afghanes supplémentaires. Nous n'avons cessé de réclamer un commandement tactique supplémentaire dans le Sud. C'est important. Ça ferait une différence sur le terrain, comme nous pourrions le constater avec les Marines américains lorsqu'ils arriveront, au printemps.

M. James Lunney: Me reste-t-il du temps?

Le président: Vous avez encore 40 secondes.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): J'aimerais poser une toute petite question.

J'ai passé Noël à regarder le pont-jetée d'Arghandab et j'ai passé la journée suivante à discuter avec un sapeur de combat à Mas'um Ghar. Il a fait des commentaires sur les projets de développement auxquels participent les Afghans. Son argument est que plus ils participent et plus ils s'approprient le projet et plus ils seront concernés si les talibans font sauter une structure. Dans quelle mesure est-il important qu'ils prennent possession et contrôlent de ces installations?

• (1640)

Bgén P. Atkinson: Ça rejoint les commentaires que j'ai faits tout à l'heure.

Nous voulons les aider à prendre possession de leur pays et à prendre la responsabilité de leur sécurité. Notre succès est le leur. Et notre réussite les aide à atteindre ce but.

La population locale en a marre. Vous pourrez constater dans les résultats du sondage toute la violence à laquelle la population locale a été exposée pendant toutes ces années. Les habitants locaux veulent que leurs enfants aillent à l'école. Ils veulent mener une vie où ils n'auront pas besoin de craindre de sauter sur des bombes. Ils prennent des responsabilités. Ils dénoncent la corruption. Ils nous indiquent où des engins explosifs improvisés ont été placés et qui sont les talibans. Les transmissions de nuit que font les talibans vont dans les deux directions et on nous signale où sont les indésirables. Les habitants locaux prennent la responsabilité pour leur pays. C'est seulement ainsi que nous obtiendrons la victoire à long terme qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin.

M. Laurie Hawn: À propos, c'est un pilote de chasse de l'Armée de l'air américaine qui a fait des commentaires sur la boucle d'observation, d'orientation, de décision et d'exécution, si vous vous en souvenez.

Le président: M. Cox nous a confirmé l'orthographe et le sens exacts. Nous pouvons communiquer ce renseignement pour nous assurer que c'est correctement écrit dans la transcription.

Je vous en remercie.

Avant de s'en aller, j'aimerais poser une question, si le comité me le permet. Est-ce que les engins explosifs improvisés placés par les talibans visent uniquement les militaires ou ont-ils pour but également de terroriser tout le monde?

Bgén P. Atkinson: Les talibans ont deux cibles. Nous sommes pour eux une cible visible, mais ils veulent déstabiliser. Certains engins explosifs improvisés sont contrôlés par des commandements

et, par conséquent, on peut choisir la cible qu'on veut toucher, mais un grand nombre de ces engins ne sont pas sélectifs. C'est pourquoi on voit sauter des camions civils ou des autobus remplis d'enfants, et c'est pourquoi d'autres personnes sont tuées par ces engins. Si on fait exploser un véhicule bourré d'explosifs dans le centre-ville de Kandahar, on ne touche pas seulement la cible militaire. Ce sont invariablement les habitants locaux — les civils, les enfants, les personnes qui sont au marché ou dans les magasins — qui sont finalement ciblés. Par conséquent, en raison de sa nature même, un engin explosif improvisé est indiscriminé et cause de la terreur et de l'instabilité. C'est d'ailleurs le but recherché par les talibans.

Le président: Êtes-vous avertis si un tel engin explose, peu importe la cible ou les résultats? Tout cela est-il calculé?

Bgén P. Atkinson: Nous sommes assez bien au courant de tout ce qui se passe dans le pays. La réponse courte est affirmative. Comme nous travaillons de concert avec les Forces de sécurité nationale afghanes, nous suivons tous les déplacements des talibans, sommes au courant des tendances et obtenons tous les autres renseignements pour pouvoir continuer à les combattre de façon très efficace par le biais de nos opérations fondées sur le renseignement.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Je vous remercie pour votre exposé. Nous attendons impatiemment le suivant. Nous suspendrons la séance pendant quelques minutes pendant que nous nous réunissons à huis clos pour les travaux du comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.